

Le chiffre 4, trappe à souris et à rats

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari**

Band (Jahr): **45 (1955)**

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le chiffre 4, trappe à souris et à rats

Notre numéro 4* de 1954 contenait, on s'en souvient, une question posée par un abonné du Valais, demandant comment se faisait la trappe à souris appelée chiffre 4. Cette question nous a valu quatre réponses que nous publions avec plaisir, vu leur intérêt folklorique ... et en même temps pratique.

M. l'abbé Ignace Mariétan, Sion, nous écrit:

Ce genre de piège est encore en usage dans la vallée d'Illicz, contre les souris principalement. Comme appât, on fixe du fromage ou un autre aliment recherché par les souris en F ou à l'autre extrémité de la lamelle horizontale 2 (bien fixer!). Une condition de réussite, c'est que la lamelle soit fixée le plus délicatement possible en A et B: que cela tienne tout juste, et que les deux montants 1 et 2 n'arrivent pas au fond de l'encoche AB. Une planche un peu épaisse suffit au-dessus; une pierre plate serait trop lourde, à moins d'être très mince. Les pièces de bois doivent être soigneusement taillées, les angles être droits, à l'endroit AB où est placée la lamelle horizontale 3. Au lieu d'une planche au-dessus, on peut utiliser un tiroir renversé. On prend alors vivants les animaux: parfois des oiseaux.

Le R. P. Zacharie O.M.C., Valais, nous donne un modèle identique.

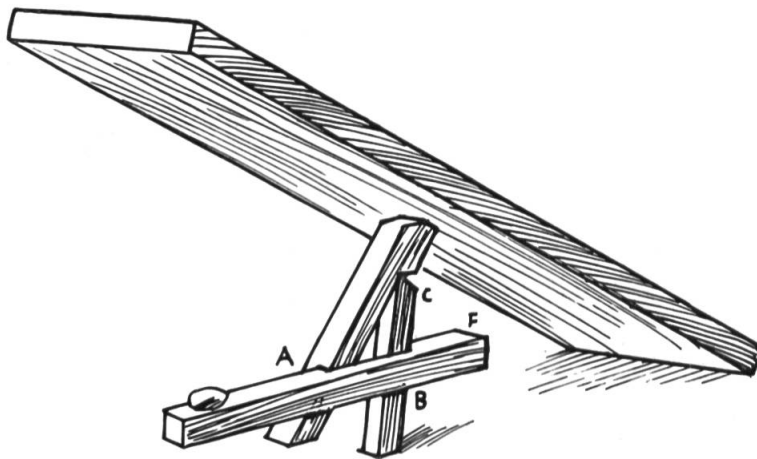


Fig. 1

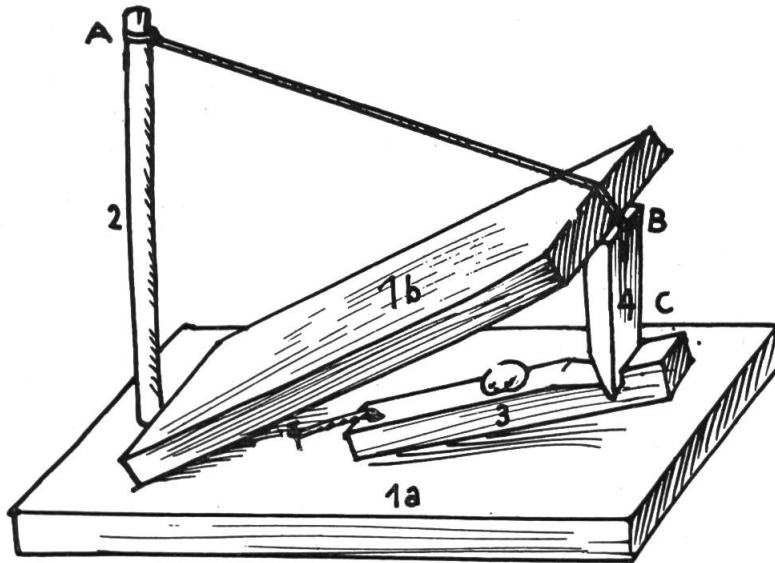


Fig. 2

M. Léon Monney, Fribourg, écrit :

Mon père construisait des trappes à rats et à souris comme vous l'indique le dessin que vous trouverez ci-inclus (Fig. 2). Il me souvient d'avoir vu un plot en ciment sur la planche supérieure pour la rendre plus lourde. Il avait soin, après usage, de laver avec un jet d'eau la place où la pauvre victime avait laissé son souffle et son sang. Il me disait : « Tu sais, ces bêtes-là sont malignes comme tout : elles sentent la mort et se méfient. C'est pourquoi je détruis les traces de sang et l'odeur d'un des leurs, sinon aucune ne reviendrait là-dessous¹. »

Cette trappe se compose de deux planches 1 a et 1 b. Sur la planche 1 a, posée sur le sol, est fixé un mât 2 auquel est attachée une ficelle au point A. La lamelle 3 est munie, à une extrémité, d'un trou où passe un bout de ficelle qui l'attache en E à la planche inférieure 1 a. A l'autre extrémité, elle est munie d'une encoche où viendra se fixer la pièce 4, percée elle aussi, à sa partie supérieure, d'un trou où passera la ficelle attachée au mât.

La trappe fonctionne comme suit : En A est attachée, au mât 2, une ficelle qui vient passer à l'extrémité de la planche 1 a, et se fixe, au point B, dans le trou dont est percé la pièce 4. Cette pièce 4 taillée en biseau, est fixée, en C, dans la mortaise de la pièce 3. A l'autre extrémité, la pièce 3 est retenue en D par une ficelle qui vient se fixer à la planche inférieure au point E.

Sur la planchette 3, qui est surélevée, comme le montre le croquis, on place l'appât : farine etc. Le rongeur, en grim pant sur la planchette, la fait basculer, libérant en C la pièce 4, qui, retenue par la ficelle AB, est projetée

¹ On pratique la même coutume à La Roche, et pour le même motif (n.d.l.R.).

à l'extérieur. La planche 1 b s'abat alors sur le rongeur qu'elle écrase. Il est évident que la chevillette 4 est ajustée très légèrement en C, pour céder à la moindre pression.

M. Christian Lerch, à Berne, nous écrit d'autre part, en nous communiquant un modèle fort bien taillé de trappe chiffre 4, qui nous a servi, ainsi qu'un modèle identique et un croquis de M. l'abbé Ignace Mariétan, à Sion, et un modèle presque identique du R. P. Zacharie O.M.C., grâce auxquels il nous a été possible d'exécuter le dessin (Fig. 1) qui accompagne cet article :

Ce que j'en ai fait, de ces trappes, dans mon enfance, il y a cinquante ans de cela, dans une ferme de montagne du Jura sud (commune de Corgémont) ! C'est mon père, né et élevé dans une ferme de la chaîne du Chasseral, qui m'avait enseigné cet «art» primitif mais efficace. Dans la région en question, de nos jours, les jeunes ne savent plus faire ces trappes, je pense. L'on emploie aujourd'hui les souricières-cages que l'on achète dans les magasins... et dont l'usage est une cruauté envers les souris.

Au lieu de dalles comme dans le Valais, nous prenions des bouts de planches, d'un mètre environ de longueur. La planche était-elle trop légère, nous mettions une pierre ou une brique dessus. Nous soulevions la planche de la main gauche, nous appuyions le no 1, puis nous ajustions le no 2 et nous les faisons tenir par le no 3, au bout duquel nous avons fixé (et attaché avec du fil à coudre) un petit morceau de «couenne» de lard, ou d'écorce de fromage, ou de croûte de pain comme appât. Quelquefois nous passions cet appât à la flamme du «potager» pour quelques secondes, afin de le rendre bien odorant. (Le no 3 doit être posé très «juste» pour que la trappe s'écroule dès que la souris le fait bouger.)

Il y avait deux manières de placer les trois bouts de bois : celle qui est représentée par la figure 1, ou le chiffre 4 tourné sens dessus dessous 4.

Les fondeurs d'étain du passé

Par *Edouard Helfer*, Lausanne

Au temps des corporations, chaque métier avait ses propres lois que les artisans devaient scrupuleusement observer. A part les règles régissant le métier comme tel, chaque corporation s'occupait encore d'un grand nombre de problèmes, dont l'organisation militaire était un des principaux. Elle contribuait dans une large mesure à la défense du pays. Vers le milieu du 18^{me} siècle, en France, Turbot, ministre des finances de Louis XVI, établit la liberté du travail en abolissant les corporations, qui limitaient le nombre des ateliers et paralysaient tout esprit d'initiative en ordonnant la destruction